

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DU LOIRET

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TRAÎNOU

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

Nombre de membres :

En exercice : 23

Présents : 21

Votants : 23

L'an DEUX MIL VINGT-SIX, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances
sous la présidence de Monsieur PÉPION Aymeric, Maire.

Date de convocation : le 23 septembre 2026

Etaient présents

PÉPION Aymeric, TEMPLIER Thomas, MARTINEZ Guillaume, AMPE Olivier,
BEGIN Marie Véronique, ENGELRIC BERRUET Denyse, CLÉMENT Sylvie,
FOUCAULT Jacqueline, CAILLAULT Laurent, GROULT Isabelle, ETIENNE
Christelle, JOUSSET Laëtitia, BLEE Cédric, GROENINCK Laurence, GREZANLE
Aurélië, SAGUERRE DE CESPEDES Virginie, GILET Alain, CAULIEZ Patrick,
GALLIER François, GALLO Maxime, MASSAMBA MA NKOSSOU Freddy.

Absents représentés

Isabelle RENIMEL a donné pouvoir à Olivier AMPE.

Sylvie CLÉMENT a donné pouvoir à Aymeric PÉPION

Absents

Secrétaire de séance : Jacqueline FOUCAULT

**Délibération n° 2026/74 - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE
PROGRAMMATION D'ATELIERS NUMÉRIQUES SÉNIORS EN 2027.**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29 relatif aux compétences du conseil municipal ;

Vu le projet de convention établi entre la commune et l'association ACTION Numérique (référéncé par la CARSAT Centre Val de Loire) ;

Considérant la nécessité de lutter contre la fracture numérique et de favoriser l'autonomie des administrés dans leurs démarches administratives et quotidiennes ;

Considérant que ces ateliers d'initiation et de médiation numérique seront proposés à titre entièrement gratuit pour le public ;

Le Maire expose que suite à l'identification d'un besoin d'initiation et d'accompagnement aux usages numériques seniors pour les habitants de plus de 55 ans, l'Association Action Numérique est missionnée pour animer un module seniors d'une durée de 16 heures réparties en 8 séances de 2 heures selon le calendrier mis en place d'un commun accord avec le commanditaire.



Ce module est référencé par la CARSAT Centre Val de Loire dans
destinées aux seniors sur le territoire et sur la thématique numérique.

L'association ACTION Numérique est conventionnée avec la CARSAT
cadre d'un partenariat spécifique, pour mener des ateliers d'inclusion numérique dédiés aux seniors.
Le programme vise à accompagner les seniors dans l'appropriation des outils numériques et s'appuie
sur le référentiel de l'autonomie numérique validé par la CNAV et la CARSAT CVL qui apporte des
notions numériques et savoir-faire indispensables avec bienveillance.

Ce module est entièrement gratuit pour le commanditaire et les participants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DÉCIDE

Article 1 :

D'AUTORISER Monsieur Le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rattachant.

Certifie exécutoire, pour copie conforme,

Le 28/09/2026.

Le Maire,



Aymeric PÉPION

La secrétaire de séance,



Jacqueline FOUCAULT